



Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen
Bureau du Port - Square du Général Masson - 44500 LA BAULE
Tél. : 02 40 62 02 13 - E-mail : a.p.p.b.p@orange.fr

Exemplaire N° 30 – Mai 2009 – réservé aux adhérents

Comité de rédaction : J.P. MAURICE, E. DAVID, G. BORY, J.-Cl. VAUZELLE, Ch. AVIGNON et G. VAUCLIN

EDITO DU PRESIDENT

Lors de notre assemblée générale, l'association des plaisanciers du port de La Baule Le Pouliguen a procédé au renouvellement d'une partie des membres de son conseil d'administration. Ce dernier a élu son nouveau bureau. Après avoir effectué l'intérim de notre ami Alain CHABRIER en raison de son éloignement géographique pendant 6 mois, j'ai été élu Président de notre association. C'est un plaisir et un honneur pour moi. Pendant le mandat d'Alain CHABRIER de nombreuses actions ont été entreprises par la précédente équipe. Je tiens à remercier Alain pour son implication et son action tout au long de son mandat, il a toujours répondu présent aux différentes sollicitations des plaisanciers, des élus et du concessionnaire.

Nous aurons à cœur avec le nouveau bureau de poursuivre ces actions et également d'accentuer notre présence auprès des différentes autorités pour faire valoir notre poids et notre voix. Pour ce début de mandat, nous retiendrons trois axes principaux : Le dragage encore et toujours, nos relations avec le concessionnaire et le développement du nombre de nos adhérents.

Sans entrer dans les détails techniques, il faut savoir que nous subissons aujourd'hui une contrainte forte pour envisager d'autres solutions au dragage – de ce fait, peu d'entreprises peuvent répondre à l'appel d'offre et par conséquent celle qui répond est en quasi situation de monopole. Le dragage 2008/2009 vient de se terminer et c'est maintenant que les plaisanciers (tous les plaisanciers) doivent mener la réflexion pour le prochain prévu dans 4 ans.

Malgré quelques désaccords qui peuvent intervenir sur certains dossiers, nous souhaitons renforcer nos relations avec le concessionnaire. Ce dernier gère le port avec les fonds provenant principalement de nos redevances – il est donc bien normal qu'il nous rende compte de ses actions et de sa gestion. Nous sommes prêts à tout entendre, tout comprendre pourvu qu'on en parle.

L'APPBP représente aujourd'hui environ, selon les années, de 280 à 360 plaisanciers. Les adhésions augmentent quand la facture de notre place s'envole !!! Nous souhaitons rapidement atteindre les 50 % d'adhérents. Je précise, quand même, qu'au regard d'autres associations de ports voisins nous sommes dans la moyenne haute. Merci aux précédentes équipes qui ont œuvré depuis 1996 pour arriver à ce niveau. L'action de chacun d'entre nous est nécessaire pour parvenir à cet objectif ambitieux. Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus et écoutés.

Je n'oublie pas bien sûr nos relations avec les deux élus qui bénéficient pour leur commune d'un levier économique important avec le port Ils en sont conscients et je pense qu'ils vont accentuer leurs actions pour que les plaisanciers ne soient pas systématiquement les payeurs. Je terminerai par une présentation rapide. Pouliguenais depuis 3 ans, je travaille à La Baule et comme vous, je suis d'abord un passionné et un amoureux de la mer – mon objectif est d'être le président de tous les

plaisanciers quelque soit l'embarcation. Aujourd'hui, c'est un bateau à moteur que je possède CAST 3 dans le bassin intermédiaire ponton 3 (ma première activité étant la pêche et la deuxième étant la promenade en famille et le ski nautique)

Merci de votre confiance et de votre adhésion,
Amicalement

Le Président

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de notre assemblée générale du 11 avril 2009, un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau ont été constitués.

Bureau :

Emmanuel DAVID Président, Jean Pierre SANTINI Vice Président, Jean Pierre MAURICE Trésorier, Christian AVIGNON trésorier adjoint, Gabriel BORY Secrétaire général et Gérard VAUCLIN secrétaire adjoint.

Conseil d'administration

Membres du bureau et Jean Claude VAUZELLE, Jean Louis HIRBEC, Gérald BOSIO, Alain CHABRIER, Luc GARRIGUES, Yan QUERE, Christian FEVRIER de BREJERAC, Christian PERION

Une partie des membres du Conseil d'Administration



De gauche à droite : Jean Claude VAUZELLE, Christian AVIGNON, Jean Pierre MAURICE, Jean Pierre SANTINI, Jean Louis HIRBEC, Gérald BOSIO, Alain CHABRIER, Emmanuel DAVID, Gérard VAUCLIN, Luc GARRIGUES.

Absents sur la photo Gabriel BORY, Yan QUERE, Christian FEVRIER de BREJERAC Christian PERION

ASSURANCES MADER Assureur Partenaire de l'APPBP & l'UNAN

Assureur Marins !

Conditions Privilèges pour l'assurance de votre bateau
Contactez Nous !

Tél. 05 46 41 20 22

Assurances Maritimes & Transports MADER
Boulevard de la République - Immeuble Chausage
BP 3004 - 17030 LA ROCHELLE-TOUR 1 - France
Info@mader.fr www.mader.fr Fax: 33 (0)5 46 41 20 22

COMpte RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APPBP DU SAMEDI 11 AVRIL 2009

57 adhérents étaient présents et 58 représentés par pouvoir, soit un total présent de 115 sur 191 membres à jour de leur cotisation 2009, soit 60 % de représentativité ; les 50% de quorum exigé étant dépassé, l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer.

19 heures, ouverture de la séance.

Le Président Alain CHABRIER remercie de leur présence ; Mr METAIREAU maire de La Baule et président du SIVU du Port et Mr LAINE maire du Pouliguen ainsi que l'assemblée et la presse locale. Il déclare l'assemblée ouverte.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2008 : lecture en est faite par le secrétaire général Gérard VAUCLIN, le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du président

Le président par intérim Emmanuel DAVID rappelle les événements qui ont marqué 2008, les sujet suivants ont été abordés :

Rapport d'activité

Au cours de l'exercice :

Le bureau de l'APPBP a rencontré au cours de cet exercice :

- C.C.I. trois fois
- SIVU cinq fois
- Conseil portuaire deux fois
-

En outre :

- Le conseil d'administration s'est réuni trois fois
- Edition de trois « Petit Pavillon Bleu »
- Mise à jour du fichier des plaisanciers
- Organisation d'un cocktail à la Villa Mortureux
- Organisation de deux journées extincteurs
- Cinq réunions dans le cadre de l'UNAN
- Permanence tous les samedis

Rapport financier

Solde au 31/12/2008 : 1 999 €

Recettes 2007		Dépenses 2007	
Cotisations adhérents	7 098	Petit Pavillon Bleu	1 818
Membres bienfaiteurs	125	AG et Cocktails	2 320
Adhérents professionnels	1 680	Fonctionnement	1 851
		Adhésion UNAN	447
		SNSM	400
Vente articles griffés	340	Achat articles griffés	1 950
TOTAL	9 243	TOTAL	8 786
Résultat annuel	457		
Intérêts 2007	213	Livret	5 423
		Compte courant	1 999

Le président demande à l'assemblée d'approuver le rapport financier. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2008, à l'unanimité.

Actions et perspectives 2009 :

Remplacement des pontons du 3eme bassin, cale François Xavier LEBLANC.

Interventions de Mr METAIREAU

Monsieur METAIREAU, président du SIVU est intervenu sur les problèmes du port et du dragage.

Le Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a validé l'arrivée de deux nouveaux administrateurs : Mr Jean-Claude VAUZELLE et Mr Christian AVIGNON. Un nouveau bureau et un nouveau Conseil d'Administration ont été constitués :

Président E. DAVID, Vice président JP SANTINI, trésorier JP MAURICE, trésorier adjoint Ch AVIGNON, secrétaire G. BORY, secrétaire adjoint G. VAUCLIN, administrateurs JC VAUZELLE, G. BOSIO, JL HIRBEC, A. CHABRIER, Y QUERE, Ch FEVRIER de BREJERAC, Luc GUARRIGES et Ch PERION

Le nouveau président a clôturé la séance à 20 h 30 et invité tous les présents au pot de l'amitié où les boissons nous étaient offertes par Sébastien DABIN à GORGES

QUESTIONS POSEES A L'AG 2009

Suite au dragage, des traces de boue seraient présentes sur la côte sauvage (au bout du boulevard de l'océan) ? Il existe en effet des courants qui longent la côte et il est possible parfois de constater une différence de teinte de l'eau sur une bande de 200 à 300 m. Après déplacement sur place, il semblerait qu'il n'y ait plus ces traces. Si des plaisanciers ont également constaté ce phénomène, nous les invitons à nous en faire part et à nous fournir éventuellement des photos.

Pourquoi la taille des bateaux est limitée à 6 m dans l'anse de Toullain ?

Cette directive est liée à une marge de sécurité par rapport au rayon d'évitement des bateaux.

Des bateaux de plaisance stationneraient régulièrement quai Jules SANDEAU (réservé aux professionnels) ?

Il n'y a pas de bateaux de plaisanciers quai Jules SANDEAU. Les bateaux « types plaisance » appartiennent à des pêcheurs professionnels retraités ou en activité. Seul exception, un voilier de prestige... « ANGELINA » pour l'attractivité de notre port.

Y aura-t-il un port à sec au Pouliguen ?

La réponse est non à ce jour.

Dans l'arrière port, un certain nombre de camping car stationne et pour certains bénéficient des installations du port ?

La question est entre les mains du SIVU. Néanmoins, les élus précisent : « cette population est difficile à canaliser »



Une remise de 5 à 10% est accordée aux membres de l'APPBP

DÉMONSTRATIONS DE LA SNSM

« Pour que l'eau salée n'ait jamais le goût des larmes » l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen (APPBP) a organisé avec le concours de la SNSM Côte d'Amour, basée à Pornichet des démonstrations de sécurité en mer.

Cette manifestation a eu lieu Samedi 26 avril, à 15 Heures, dans le Port de La Baule-Le Pouliguen.

La vedette de la Côte d'Amour et les sauveteurs en mer tous bénévoles se sont prêtés à diverses démonstrations dans le port.

Afin de respecter les consignes de sécurité, tous les membres de l'APPBP présents sur le ponton étaient équipés de gilet de sauvetage. Le public pouvait assister aux démonstrations soit du quai du Pouliguen, soit du quai en surplomb.

La première démonstration a permis de comprendre de quelle manière procéder pour remonter sur son annexe, lorsque l'on est tombé à l'eau.

Puis, un engin de survie a été percuté pour simuler un accident en pleine mer nécessitant le radeau. Six personnes y ont pris place.

Pour terminer, place à la pyrotechnie : chaque plaisancier le souhaitant, a dégoupillé un feu à main, dos au vent et muni par précaution d'un gant en cuir car la chaleur diffusée est très importante.

Au porte voix, le Président de l'APPBP a expliqué, sous le contrôle de la SNSM, les différents exercices.

A cette occasion il a rappelé que la SNSM a besoin de tous pour financer une nouvelle vedette de secours en mer : coût de l'opération environ 500 000 euros financés principalement par la station : ils ont donc plus que jamais besoin de nos dons.



D'ailleurs, connaissez-vous le pourcentage de plaisanciers qui font un geste chaque année pour la SNSM ? 7 % et oui sept pour cent alors que nos voisins britanniques flirtent avec les 95 %. Par conséquent, si vous souhaitez soutenir la SNSM, vous pouvez adresser vos dons directement à la station côte d'Amour Port de Plaisance 44380 PORNICHET.

la SNSM en quelques chiffres :

En 2007, c'est 8 000 personnes secourues, 65 % d'intervention au profit des plaisanciers. La SNSM, c'est 7 000 personnes, 230 stations et 20 M d'euros de budget pour 2008

HIVERNAGE DE VOS BATEAUX

Nouvelle tarification d'hivernage de vos bateaux proposée par notre partenaire PIRIAC DIFFUSION MARINE :

Prestations proposées : Grutage, transport au chantier, mise sur ber et calage, stockage en extérieur pour quatre mois, transport retour et grutage de remise à l'eau. Nettoyage de la coque offert.

Bateau jusqu'à 7,99m	510 €
Bateau de 8 à 9,99m	610 €
Bateau de 10 à 10,99m	720 €
Bateau de 11 à 12 m	830 €

Le changement de tarif est dû essentiellement au tarif du grutage réalisé et imposé par la CCI (l'an dernier, Piriac Diffusion Marine avait sa propre grue).

Si vous souhaitez hiverner plus de quatre mois, une remise de 20% est accordée sur le tarif des mois supplémentaires.



**CHANTIER NAVAL
MECANIQUE H.B. - I.B.**



PORT À SEC

**2, venelle du Sourd
PIRIAC sur MER**

Tél. 02 40 23 50 86 - Fax 02 40 23 58 65

piriacdiffusionmarine@normandnet.fr

LA PÊCHE EN MER : SOYONS RAISONNABLE DANS NOS PRELEVEMENTS.

Un bref rappel de la réglementation en vigueur :

« Les poissons remontés à bord ne peuvent être transportés, exposés à la vente ou vendus et doivent être destinés uniquement à la consommation unique du pêcheur et de sa famille » (délit : amende de 22 500 €).

LIGNES ET ENGINES

Les seuls engins de pêche autorisés :

Des lignes grées pour un ensemble maxima de 12 hameçons (un leurre = un hameçon).

2 palangres grées de 30 hameçons maximum sur chacune.

Équipements de 2 casiers à crustacés.

Une foène.

Une épuisette.

Un filet maillant calé ou tramail de 50 m x 2 m hauteur maximale avec balisage en surface par bouées immatriculées avec pavillon.

TAILLE DES POISSONS POUR LA ZONE ATLANTIQUE (de la tête a la queue)

- Sardine : 11 cm	anchois : 12 cm	hareng : 20 cm
- Merlan : 27 cm	églefin : 30 cm	merlu : 27 cm
- Morue-cabillaud : 35cm	lieu noir : 35 cm	lieu jaune : 30 cm
- Sar : 23 cm	dorade grise : 23 cm	dorade royale : 19 cm
- Maigre : 45 cm	bar : 36 cm	bar moucheté : 30 cm
- Mulet : 20 cm	maquereau : 20 cm	chinchard : 15 cm
- Limande : 15/23 cm	barbue : 30 cm	flet : 25 cm
- Plie-carrelet : 27 cm	turbot : 30 cm	sole commune : 24 cm
- Congre : 58 cm	lingue-julienne : 63 cm	orphie : 30 cm

CRUSTACÉS ET COQUILLAGES

- Araignée : 12 cm	tourteau : 13/14 cm	homard : 8,7 cm (du creux de l'œil à l'extrémité de la tête)
- Crevette bouquet : 5 cm	étrilles : 5 cm	
- Pétoncles noirs : 3.5 cm	coquilles St Jacques : 10/11 cm	
- Praires : 4 cm (3 kg Maxi/personne)	ormeau : 8/9 cm	
- Bulots : 4.5 cm	palourdes : 3.5 cm (3 kg Maxi/personne)	
- Coques : 2.7 cm (5 kg maxi/personne)	moules : 4 cm (5 kg maxi/personne)	
- Huitres creuses : 30 g (5 kg maxi/personne)	huitres plates : 5 cm	
- Couteaux : 10 cm		

LES INFRACTIONS CONCERNANT LA NAVIGATION ET LA PECHE EN MER

Ci-dessous les principales infractions maritimes tirées des sources légales et réglementaires:

PERMIS	
Conduite sans permis d'un navire	1.500 € d'amende.
Non présentation immédiate du permis en cas de contrôle	38 € d'amende.
INFRACTIONS ADMINISTRATIVES	
Défaut de marque extérieur d'identité (ou non conforme)	3.750 € d'amende.
Défaut de documents obligatoires relatifs aux routes et signaux	1.500 € d'amende.
Défaut de carte de circulation	1.500 € d'amende.
Carte de circulation non à jour	38 € d'amende.
PECHE	
Vente par un plaisancier des produits de sa pêche	22.500 € d'amende.
SECURITE	
Non respect de la limitation de vitesse dans la bande des 300 mètres (5 nœuds)	3.750 € et/ou 6 mois de prison.
Défaut de dispositif de sécurité coupant l'allumage en cas d'éjection du pilote (coupe circuit)	1.500 € d'amende.
Défaut ou insuffisance de gilets, bouées, brassières de sauvetage	1.500 € d'amende.
Non respect de la limitation de vitesse dans le port (3 nœuds)	450 € d'amende.
Nombre de passagers en surnombre	1.520 € et 1 an d'emprisonnement
Défaut de matériel d'armement	1.500 € d'amende.
Défaut des extincteurs	1.500 € d'amende.
Défaut d'allumage des feux la nuit ou de signaux en temps de brume	3.750 € d'amende et/ou 3 ans de prison.
Route ou manœuvre non conforme en cas de rencontre avec un navire	3.750 € d'amende et/ou 3 ans de prison.



Hivernage - Gardiennage

Réparation - Maintenance

Vente neuf et occasion

Pôle nautique Pouliguennais




Remises APPBP



Hivernage Intérieur / Extérieur

Chantier Polyester, Accastillage

Vêtements de mer

Tel : 02 40 15 16 16 Derrière la gare SNCF du Pouliguen Tel: 02 40 42 89 89



Le 45^{ème} championnat du monde "seniors" et le 9^{ème} championnat du monde "espoirs" de pêche en mer et en bateau se dérouleront à partir du port de Pornichet du 12 au 19 septembre prochain, sous la responsabilité de L'El Dorado, club de pêche sportive en mer.

En cinquante ans, c'est la troisième fois que la France accueillera le championnat "seniors" et pour la catégorie "espoirs" ce sera une première.

Quelques chiffres :

- 20 nations sont attendues, plusieurs sont européennes, mais la Russie, l'Afrique du sud et sans doute l'Égypte seront aussi présentes.
- 19 équipes "seniors", 8 équipes "espoirs" rassembleront 162 pêcheurs.
- 25 capitaines d'équipe, une vingtaine de techniciens et accompagnateurs compléteront les délégations.
- 35 bateaux amèneront sur site compétiteurs, officiels, presse et invités.

Enfin, nous avons eu la satisfaction d'obtenir de la Fédération Internationale de Pêche Sportive que cette compétition s'inscrive dans le cadre du développement durable. C'est ainsi que les prises seront comptabilisées à bord par les commissaires et que les poissons, une fois pris en compte pour permettre le classement, seront remis vivants à l'eau. Cette pratique connue sous le nom de "catch and release" permet de concilier le plaisir de la pêche et la **protection des ressources marines**.

Pour que le public puisse participer à cette grande manifestation, nous avons prévu tout au long de la semaine, sur le port, quantité **d'animations autour de la mer et de la pêche** : défilé des équipes, fanfare, chants marins, simulateur de pêche, démonstration des techniques de pêche, animations par la SNSM, jeux pour enfants, et... reportage vidéo sur la compétition en mer, jour après jour. De quoi satisfaire tous les publics!

Toutes les informations sur le site du club : www.el-dorado.fr

Les propriétaires de bateau, dont le cockpit aurait un déroulé de 6m et qui seraient disponibles pour cette compétition, les 14, 15, 16 et 17 septembre, et/ou la semaine précédente, sont invités à prendre contact le plus vite possible aux numéros suivants : 06 09 50 06 41 (Gabriel Chambon); 06 88 41 45 44 (Maïthé Dassonville).



EN DIRECT DE LA CAMBUSE

Rillettes de thon

Prendre une boîte de thon au naturel et un Boursin « Ail et Fines Herbes ».

Egoutter le Thon.

Mettre les 2 dans un saladier avec une cuillerée d'huile d'olive et du poivre (selon le goût.) Ecraser à la fourchette et servir avec des croûtons ou toasts

Vous pouvez aussi en faire une **Mousse de Thon** en les passant au Mixer au lieu de les écraser à la fourchette. C'est très très bon à l'apéro, avec des Tacos par exemple.

Commentaires suite à l'article paru dans Ouest France du 28 Mai 2009

La CCI de Nantes-Saint-Nazaire déclare dans l'entretien en référence que « les ports de La Baule- le Pouliguen, de Piriac et de Préalailles - qu'elle a en gestion- souffrent d'un déficit d'image par rapport à ceux du Morbihan ». Elle affirme aussi « la nécessité d'un produit impeccable » ! (sic)

Elle proposerait donc, dès cet été l'installation de wifi, de bornes internet et de locations de vélos etc... ! Gaudeamus !!!...Be happy !...Réjouissez-vous !...

En revanche, pour La Baule –Le Pouliguen, rien de précisé sur quelques prestations basiques comme le service carburant (fonctionnement, prix, appontement...) ni sur une N^{ème} étude annoncée sur le pourquoi de l'envasement ou l'ensablement rapide du port. Rien de signalé sur les études techniques et démarches possibles pour minorer ou contenir le « cout salé » des dragages incontournables tous les 4 ans.

On s'esbaudit surtout spontanément devant la trouvaille annoncée par le directeur des ports pour « optimiser les places et créer du flux dans les ports ». Il faudrait : « inciter financièrement les plaisanciers (vedettes essentiellement) à stocker leur bateau sur une zone technique (NDLR : à terre)...les places libérées seront louées à nouveau... Solution facilement envisageable en amont du port de La Baule-Le Pouliguen... ». (sic)

Le Conseil Portuaire a hâte d'être saisi de cette idée, de débattre de son coût pour l'usager et de sa faisabilité réelle...Il va falloir aussi s'inquiéter ensemble des conséquences objectives d'un tel « effet d'annonce » sur le déficit d'image et de places et sur cette stratégie d'optimisation des flux soudainement révélée...

Sera-ce pour rentrer plus d'euros pour que le port actuel ne devienne pas un port naturel à sec ?

Avant de penser à « surbooker » les emplacements actuels avec l'adjonction d'un très hypothétique et coûteux port à sec, il nous semble qu'il faudrait d'abord garantir un port à flot avec de l'eau sous les quilles et des services de bases fiables. C'est le minimum indispensable et incontournable pour corriger et mieux promouvoir l'image de ce site de loisir et de tourisme essentiel à notre richesse et à notre développement touristiques...

A chaud : c'est une info et des remarques de bon sens à faire partager. A suivre...

UTILISATION DE LA VHF

En rappel de notre « Petit Pavillon Bleu » N° 29 de janvier 2009, concernant ce moyen de communication, nous rappelons que l'usage :

- sans licence délivrée par l'ANF (gratuite) est un délit (sanction 30 000 € d'amende)
- sans CRR est également interdit (code des télécommunications)

Pour information, un procès verbal a été dressé en 2008 à un plaisancier du quartier Maritime de Saint Nazaire : une procédure est en cours.

LA BOUTIQUE APPBP

A la boutique, nous tenons à votre disposition :

- La chemisette blanche en coton, col doublé marine collection Pen Duick 20 €
- La casquette beige, longue visière 8 €
- Les 2 : chemisette plus casquette 25 €
- Le guidon APPBP 5 €
- **Nouveau** La vareuse APPBP 35 €

Vous êtes dans le vent...

Vêtements Pêche Déco marine Nautisme

COMPTOIR DE LA MER
La boutique de la Coopérative Maritime

LE CROISIS
Face à la Criée
Tél. 02 40 15 71 01

SAINTE NAZAIRE
4, bd René Coty
Tél. 02 40 22 21 71

REMISE 5%
aux Adhérents de l'APPBP
sur présentation de leur carte de membre
Sauf articles en promotion ou solde.

Composites services

→ Travaux sur site

Alexandre FRITSCH

Tél : 06 24 62 30 04

E-mail : composites.services@wanadoo.fr

Une remise de 5% est accordée (sur la main d'œuvre) aux membres de l'APPBP sur présentation de leur carte

LES BREVES

VHF

Lu dans Voiles et Voiliers n° 458 d'avril 2009 :

La diffusion en continu sur le canal 63 de la VHF, des bulletins météo côtiers et des BMS ayant été un succès en 2008 pour la zone Provence, entre Port Camargue et St Raphael, elle va être étendue en Atlantique dès cette année, des Glénan à la Loire d'une part et des Sables d'Olonne à la Gironde d'autre part. En 2010 tout le littoral devrait être couvert avec des diffusions en cycles de 20 minutes.

Sécurité

Une action simple consiste à ne pas bloquer les échelles de bords situées sur les tableaux arrière et d'y fixer un morceau de tissu à spi coloré comme repère visuel. Celui-ci, lors de la chute à l'eau d'une personne, sert à pouvoir se saisir de l'échelle la plus proche, de la basculer dans l'eau et, ainsi, de pouvoir remonter via le bateau sur les pontons. C'est un concept simple qui pourra sauver une vie. Des pièces de tissus de spi de couleur sont à votre disposition à la capitainerie et au bureau de l'APPBP square Masson. Il n'y a pas que les téléphones portables qui tombent à l'eau dans le port.

Extincteurs.

Comme chaque année depuis 3 ans, La vérification des Extincteurs aura lieu square Masson en face le Bureau de l'APPBP les Samedi 06 juin et 04 juillet 2009 de 09h30 à 13 h.

Nouvelle concession grutage

Les Ateliers Maritimes Baulois (AMB) ont été retenus suite à l'appel d'offres lancé par le SIVU et concernant l'exploitation de l'aire de carénage situé à l'arrière port. En fin d'année 2009, à la fin des travaux de terrassement actuellement en cours de réalisation, les AMB installeront une potence d'une capacité de levage de 12 tonnes, permettant ainsi le grutage de toutes les unités pouvant entrer dans le port du Pouliguen.

Cette aire de carénage bénéficiera de matériels de carénage (nettoyeurs haute pression) et de traitement des déchets et des eaux usées permettant une réalisation propre et écologique de toutes les opérations de maintenance de vos bateaux.

Un nouveau voisin

Uship La Baule Le Pouliguen a ouvert une nouvelle surface de vente d'accastillage de 250 m² square Général Masson. Cela permet à La Baule Nautic de bien se situer à proximité de la clientèle de ce port

Contrôle d'accès des pontons du 3^{ème} bassin

Les badges permettant l'ouverture des portillons ainsi que l'accès à l'eau et à l'électricité sur les bornes en pied de passerelle, seront à retirer à la capitainerie à partir du 10 juin pour une mise en service au 1^{er} juillet prochain.

Cale de carénage

Il est obligatoire de prendre rendez vous auprès de la capitainerie pour caréner sur la cale Xavier Leblanc (manège)

Il y a 6 places : une sur tin (vedette) 3 sur poteaux et 2 en échouage.

Carte Navi^{plus} 2009

Cette année, avec la carte Carte Navi^{plus} 2009 nous avons toujours droit à cinq nuitées gratuites mais maintenant dans 22 ports qui s'étalent des Sables d'Olonne au sud à Doëlan à l'ouest.

Nous vous rappelons que la gratuité est limitée à deux nuitées consécutives dans le même port.

LE MOT DE L'ASSUREUR

A.M.T.M serait très heureux de vous accueillir à l'occasion des voiles de légende à PORNIC le Lundi 3 AOUT 2009 ;

Pensez à interroger notre plateforme intranet concernant notre contrat d'assurance « PRIVILEGE »

<http://intranet.mader.fr>

Code confidentiel : UNAN44 mot de passe : 44

Nous restons à votre disposition.

*LAURE ALLOCHON (ligne directe) : 05 46 41 97 67

*PATRICK LE GONIDEC 06 07 21 37 13

[L'équipe d'A.M.T.M vous souhaite une excellente saison de navigation.](#)

UNAN 44

UNAN 44 a tenu son Assemblée Générale 2009 le jeudi 14 mai à La Baule villa Mortureux en présence de Mr Christophe PRIOU député maire de Guérande.

Avec l'adhésion début 2009, du club Hoëdicais dont l'organisation est à Nantes, UNAN 44 rassemble maintenant 13 associations de plaisanciers.

Nous saluons aussi la présence de UNAN 85 à cette réunion.

PERMANENCE DU BUREAU DE L'APPBP

Nous vous rappelons que le bureau de l'association est ouvert tous les samedis de 11 heures à 12 heures 30.

Square général Masson à coté de l'ancienne capitainerie

Tel : 02 40 62 02 13 (répondeur)

Email : a.p.b.p@orange.fr

LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie	02 40 61 24 02
Brigade des Recherches	02 40 22 95 06
Affaires Maritimes St-Nazaire	02 40 22 95 03
CROSSA ETEL	02 97 55 35 35
VHF Canal 16	Portable 1616
Sémaphore CHEMOULIN	02 40 91 99 00
Douane Montoir	02 40 45 88 78
Capitainerie Baule/Pouliguen	02 40 11 97 97
	fax 02 40 11 97 98
APPBP	02 40 62 02 13
	Email a.p.b.p@orange.fr
ANFR Licence VHF Montoir	08 10 00 31 42
Phares et Balises	06 80 32 49 66



LA BAULE NAUTIC

www.labaulenautic.com

Chantier naval

Magasin d'accastillage Uship

Vente, entretien, réparation

Exposition bateaux à terre et à flot

Location de bateaux



Chantier naval

Le Port

44380 PORNICHET

Tél: 02.40.61.03.78



BÉNÉTEAU

WHITE SHARK

Redman

USHIP

SODIAC

25

SUZUKI

FAIRLINE

VOVO PENTA



Hall d'exposition

Route de St Nazaire

44380 PORNICHET

Tél: 02.40.61.64.55